

Initiatives ministérielles

• (1815)

Le gouvernement est en faveur des subventions, c'est-à-dire aux riches, et le reste du pays doit les payer, comme l'exemption d'impôt sur les gains en capital. Si ce n'est pas une subvention, je me demande bien ce qu'on entend par subvention.

Le temps me manque pour parler, comme je voulais le faire, des soins de santé, de l'assurance-chômage et de la politique étrangère. Je crois bien n'avoir eu le temps que de parler de la question des transports.

Pendant que j'y suis, monsieur le Président, j'en profite pour vous faire savoir, et, je l'espère, aussi au ministre des Transports et à l'Office national des transports, que des électeurs de ma circonscription, employés des chemins de fer, m'ont dit qu'en raison de la déréglementation, on négligeait l'entretien du matériel. Maintenant qu'il commence à faire beau, je vous invite, monsieur le Président, lorsque vous serez dans votre circonscription, à arrêter votre auto près d'un passage à niveau et à écouter le bruit des roues qui ne tournent plus tout à fait rond. Les sociétés ferroviaires ne commandent plus autant de roues qu'auparavant. L'une des raisons, c'est qu'elles n'ont plus autant de wagonniers qu'auparavant pour inspecter les roues. Les trains filent maintenant dans un bruit d'enfer.

Ceux qui s'y connaissent en chemins de fer savent que la situation est ainsi parce que pour une oreille formée, il suffit d'écouter le bruit des roues. C'est ainsi. Des gens qui travaillent dans les sociétés ferroviaires et d'autres m'écrivent parce qu'ils savent que depuis la déréglementation, l'entretien du matériel est négligé.

À la gare de triage Symington où les wagons sont placés sur différentes voies pour former des trains, ils savent qu'on a éliminé les équipes de cheminots qui prenaient note du poids, du modèle et de la vitesse des wagons. Ils ont perdu leur emploi. De nos jours, tout fonctionne par ordinateur. Près de la butte de triage, on entend le bruit infernal des wagons chargés de matières dangereuses. Je connais des cheminots qui habitent tout près et qui s'apprêtent à déménager parce qu'ils savent que, tôt ou

tard, un accident va se produire, causé par l'ordinateur qui est censé diriger toutes les opérations. C'est comme ailleurs dans la société où l'on remplace l'homme par des petits terminaux qui sont supposés tout faire. Des boîtes noires au bout des trains. Chaque fois que je vois un train passer et qu'il n'y a pas de fourgon de queue, je me rends compte du peu de succès que nous avons eu dans notre lutte contre le programme du gouvernement.

Il n'y a pas de fin. En Ontario, le gouvernement parle des trains routiers doubles et triples pour les camions. Bientôt, on ne voudra plus circuler sur les routes à moins d'être dans un char d'assaut, de crainte qu'on n'entre en collision avec un de ces engins. Les voies de chemin de fer seront de plus en plus vides. Bientôt, une fois que les conservateurs auront imposé leur volonté, une fois qu'ils réussiront à faire verser le successeur du paiement du Nid-de-Corbeau aux producteurs et non aux chemins de fer, nous transporterons le grain par camion d'un océan à l'autre. Il n'y aura pratiquement rien à mettre dans les trains. Les routes seront encore plus congestionnées et, dans ce cas-ci, elles le seront à cause des camions qui transporteront le grain dans des silos de plus en plus gros appartenant à Cargill et à d'autres sociétés agroalimentaires multinationales qui essaient d'organiser l'économie mondiale à leur profit aux dépens des collectivités, des travailleurs et de tout ce que les conservateurs prétendaient défendre, comme les valeurs rurales et les petites villes où les gens sont à l'abri de la pourriture des villes. Ce sont les conservateurs qui détruisent le Canada rural, ses bureaux de poste, ses lignes ferroviaires, ses silos et quoi encore, tout cela au nom de la compétitivité à l'échelle mondiale. Quel scandale!

Le président suppléant (M. Paproski): S'il veut continuer demain, le député aura trois minutes pour terminer son discours plus dix minutes pour des questions et des commentaires.

Comme il est 18 h 20, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 20.)